

Grandvilliers Infos

Magazine Municipal



HISTOIRE : Le Général FOCH à SARCUS en 1918



Sommaire

- **page 2 (couverture)**
 - Programmation Culturelle
- **page 1**
 - Édito
 - Communiquer
 - Poème
- **page 2**
 - Infos pratiques
- **page 3**
 - Travaux dans la commune
- **pages 4 à 8**
 - Grandvilliers et son environnement
 - Rétrospective de la ville
- **page 9**
 - État civil
 - Les centenaires de Grandvilliers
- **pages 10 et 11**
 - Registre des délibérations du conseil municipal
- **page 11**
 - Club ITO KWAN Picardie
 - GAC Foot
- **page 11**
 - Centre social
- **page 12**
 - Association Grandvilloise Yoga Esprit
 - Grandvilliers sports et loisirs
 - GAC section tennis
- **page 13**
 - Picardie Verte Grandvilliers Natation
 - ACAIPL
- **page 14**
 - Comité Miss Canton
 - Comité des fêtes
- **page 15**
 - La Balad'Irlandaise
 - Objectif photo Grandvilliers
- **page 16**
 - Repas de l'âge d'or Grandvilliers
 - Association VMEH
 - CERFRANCE 60
- **pages 17 à 19**
 - Association historique du canton de Grandvilliers
- **pages 20 et 21**
 - Le Général FOCH à SARCUS en 1918

Programmation Culturelle

Spectacles proposés par la CCPV

JANVIER

Jeudi 11 janvier 2018 à 10h – Salle Espace socio-culturel
« **Le Petit Quinquin** ». Spectacle uniquement réservé au très jeune public (1 à 3 ans). Halte-garderie + toute petite section maternelle.

MARS

Jeudi 8 mars 2018 - Séances à 15h30 et 17h30 – Parking de l'espace socio-culturel

« **Joselito, divination et poésie** », un spectacle de la Compagnie Nosferatu. Dans le cadre du Printemps des poètes, la bibliothèque municipale de Grandvilliers et la CCPV vous proposent un voyage en Pays de la poésie. Josélito est poète et devin. Il parcourt les routes avec sa sœur Carmen. Ils sont tous les deux un peu farfelus...

Joselito peut lire l'avenir dans la gousse d'ail, le marc de café ou le vieux sachet de thé. Carmen est un peu danseuse et, elle surtout, elle chante en vers. Tous les deux tiennent cette passion pour la divination et la poésie de leurs parents, et si vous venez à leur rencontre, ils vous raconteront d'où ils viennent. Durée du spectacle : 40 minutes – Entrée gratuite sur réservation auprès de la bibliothèque (03 44 46 98 59).



Vendredi 23 mars 2018 à 20h30 – Salle des Fêtes

« **Juliette et les années 70** ». Un one man show présenté par la Comédie de Picardie. Texte, conception : Flore Lefebvre des Noëttes. Après son enfance racontée avec succès dans le spectacle «La Mate», l'auteur et comédienne Flore Lefebvre des Noëttes aborde les rives de l'adolescence. A travers un monologue truculent et libérateur, elle revient sur son histoire familiale à l'aube des années 70. Accompagnée par les Beatles, Janis Joplin, Pink Floyd, Deep Purple et autres voix légendaires, sans oublier Nino Ferrer, « Juliette » grandit avec la fougue et l'énergie de la jeunesse lorsqu'on a la vie devant soi. Durée 1h15. Tarif plein : 6€. Tarif réduit (-18 ans) : 4€. Renseignements et réservations auprès de la CCPV (03 44 04 53 90).



AVRIL

Vendredi 6 avril 2018 à 19h – Salle des Fêtes

« **L'Ogrelet** ». Une pièce tous publics à partir de 8 ans proposée par la Comédie de Picardie. Texte de Suzanne Lebeau.

Mise en scène : Christophe Laparra pour le Théâtre de Paille. L'Ogrelet vit seul avec sa mère dans une maison au cœur d'une forêt dense, en retrait de la communauté villageoise. Le jour où il commence à fréquenter l'école et les autres enfants, il découvre sa différence : il est le fils d'un ogre que sa mère a passionnément aimé. Pour se délivrer de son attirance irrésistible pour le sang frais, il devra affronter trois épreuves dont il sortira grandi. Durée 1h05. Tarif plein : 6€. Tarif réduit (- de 18 ans) : 4€. Renseignements et réservations auprès de la CCPV 03 44 04 53 90.

A NOTER : Sortie en car au Théâtre du Beauvaisis. Départ de la place Barbier à Grandvilliers à 19h15. Mardi 13 février 2018. Tarif plein 11€, - de 18 ans : 6€
« **BOVARY** ». Texte et mise en scène : Tiago Rodrigues, d'après Madame Bovary de Flaubert et le procès qui s'en suivit. Tiago Rodrigue réécrit Madame Bovary en y mêlant les minutes du procès intenté à Flaubert pour le caractère licencieux de son roman. Cette adaptation devient un plaidoyer pour la création artistique, contre toute forme de censure.

« Bovary a reçu le prix « Meilleure création » d'une pièce en langue française décerné par le syndicat de la critique théâtre, musique et danse.

Mentions Légales

Grandvilliers Magazine Municipal d'informations

(édition trimestrielle),
Hôtel de Ville - Place Barbier - 60210 GRANDVILLIERS
Tél : 03 44 46 76 48 - Fax : 03 44 46 47 45
Mail : contact@grandvilliers.fr
Site Web : <http://www.grandvilliers.fr>

Responsable de la Publication : Jacques Larcher, Maire de Grandvilliers

Rédaction et maquette : Les associations de Grandvilliers, le Service Communication : Gérard Monceau, Chantal Lebesgue, Jean Paul Tribaudeau, Catherine Daniel, Alain Wiart, Joël Defer, Philippe Caron, Corinne Bossard, Virginie Lesage Leger.

Photos :

Le Service Communication, Joël Defer, Gilbert Gamain, Anne-Lise et ses images, Bruno Blandel. Pages centrales Gérard Monceau et Daniel Delattre.

Mise en page et impression :

I&RG Imprimerie - 43, rue Haute des Champs
80016 AMIENS Cedex 01.

Dépôt légal : Juillet 2013

Distribution :

Le magazine de Grandvilliers est distribué gratuitement chaque fin de trimestre dans toutes les boîtes aux lettres. Si vous ne le recevez pas régulièrement, signalez-le sans attendre à la Mairie.



Edito



Au nom du Conseil municipal, je vous adresse tous mes vœux de bonheur, de santé et de réussite pour 2018.

Que cette nouvelle année nous permette de poursuivre nos projets et notamment de rénover la Salle des Fêtes, les rues et trottoirs les plus dégradés et assurer au mieux la sécurité des piétons dans le Centre-Ville.

Que cette nouvelle année nous permette d'accueillir de nouveaux commerçants et artisans et de nouvelles entreprises.

Poursuivons, avec les associations l'animation de notre Ville. Que ce soit dans les thèmes du sport, du culturel, de la solidarité, en fait pour que tous ensemble, nous soyons fiers d'habiter Grandvilliers en Picardie Verte dans les Hauts-de-France.

Bonne année à tous.

**Votre Maire,
Jacques LARCHER**

Communiquer

Vous pouvez communiquer avec la Mairie de Grandvilliers :

Par téléphone au 03 44 46 76 48 ou par courrier postal : Place Barbier - 60210 Grandvilliers

Par voie électronique :
communication@grandvilliers.fr
Sur le Web : <http://www.grandvilliers.fr>

La Mairie de Grandvilliers est ouverte du lundi au vendredi de 9h00 à 12h et de 13h30 à 17h et le samedi de 10h à 12h. Permanence du Maire et/ou de ses Adjointes ces mêmes jours.

La Bibliothèque de Grandvilliers

Téléphone : 03.44.46.98.59

Elle est située dans les locaux de l'Espace Socio-Culturel (76, rue du Général Leclerc).
Ouverte le mardi de 14h30 à 17h, le mercredi de 14h à 17h, le jeudi de 16h30 à 18h30 et le samedi de 14h à 16h30.

Poème

Recueil : Emaux et camées (1852)

Le ciel est noir, la terre est blanche ;
— Cloches, carillonnez gaîment ! —
Jésus est né ; — la Vierge penche
Sur lui son visage charmant.

Pas de courtines festonnées
Pour préserver l'enfant du froid ;
Rien que les toiles d'araignées
Qui pendent des poutres du toit.

Il tremble sur la paille fraîche,
Ce cher petit enfant Jésus,
Et pour l'échauffer dans sa crèche
L'âne et le bœuf soufflent dessus.

La neige au chaume coud ses franges,
Mais sur le toit s'ouvre le ciel
Et, tout en blanc, le chœur des anges
Chante aux bergers : « Noël ! Noël ! »

Théophile Gautier

CHANGEMENT DES HORAIRES DE LA MAIRIE

Le lundi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h, du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h. Le samedi de 10h à 12h.

IMPORTANT : RECENSEMENT MILITAIRE OBLIGATOIRE...



Le recensement au service national est obligatoire, il concerne filles et garçons dès l'âge de 16 ans **révolus**.

Il est à effectuer dans les trois mois qui suivent le 16^{ème} anniversaire du jeune. Il faut se présenter à la Mairie muni d'une **Carte Nationale d'Identité, du livret de famille des parents et d'un justificatif de domicile**. Une attestation de recensement est délivrée à l'issue de cette démarche. Elle est nécessaire à toute inscription aux concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité de l'Etat.

La Mairie ne délivrant pas de duplicata, il est nécessaire de conserver précieusement l'original de cette attestation demandée lors de la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) qui intervient en principe l'année suivant ce recensement.

LA PRÉFECTURE DE L'OISE COMMUNIQUE

Dans le cadre du **Plan Préfecture Nouvelle Génération (PPNG)** les procédures relatives aux permis de conduire et aux certificats d'immatriculation sont désormais accessibles en ligne sur le site officiel sécurisé : <https://ants.gouv.fr>.

La fabrication des permis et cartes grises s'est arrêtée définitivement en préfecture et sous-préfectures depuis le 3 novembre 2017 au profit des procédures dématérialisées.

Un serveur vocal interactif (SVI) national a été mis en service destiné à renseigner sur les différents titres (certificat d'immatriculation des véhicules, permis de conduire, carte nationale d'identité et passeport). Le SVI est en service depuis le 16 octobre 2017. Les usagers peuvent y accéder via un n° national unique : 34 00.



**Vous voulez rénover votre logement ?
Vous avez des questions sur votre logement ? sur l'énergie ?
Ayez le bon réflexe : contactez la « Plateforme » de la Picardie Verte !**

La « Plateforme de la Rénovation Énergétique de l'Habitat », c'est un service public : Avec un animateur à votre écoute, pour un service gratuit, neutre et indépendant, Pour répondre à toutes vos questions sur l'amélioration énergétique de votre logement, ou vous orienter vers nos partenaires, pour faire les bons choix et vous aider à vous y retrouver au milieu des démarches.

LA PLATEFORME, À VOTRE SERVICE :

Vous êtes un particulier : du simple conseil à l'accompagnement de vos travaux, sur un plan technique, administratif et financier, nous soutenons votre projet,

Vous êtes un professionnel : informations techniques, formations certifiantes et appui dans vos démarches administratives, nous sommes à vos côtés.

LA PLATEFORME, C'EST UN RÉSEAU D'EXPERTS :

En plus de l'animateur, la Plateforme fait appel à des spécialistes de la rénovation, les « **Conseillers Info Énergie** », issus des Espaces Info Énergie des Ateliers de la Bergerette et de l'ADIL (Association Départementale d'Information sur le Logement). Leur rôle est de vous conseiller sur la nature des travaux à mener, les éco-gestes et les dispositifs existants pour vous accompagner (aides financières et fiscales). Ils assurent des permanences sur le territoire de la Picardie Verte, dans le cadre de la Plateforme, pour répondre à toutes vos questions.

CONTACTEZ-NOUS :

Par téléphone : au 03 44 04 56 05, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Par mail : edarras@ccpv.fr - Par courrier : CCPV - 3 rue de Grumesnil - 60220 FORMERIE
Site internet : picardieverte.com

LES CONSEILLERS DE PÔLE EMPLOI BEAUVAIS MYKONOS VOUS ACCOMPAGNENT AU QUOTIDIEN



VALORISER VOS COMPÉTENCES ET FAIRE LA DIFFÉRENCE

Nous faisons avec vous un **bilan de vos acquis professionnels** et **identifions ensemble vos points forts** afin de les valoriser lors de votre recherche d'emploi ou de définir vos besoins en formation.

PARTICIPER AUX ATELIERS POUR ACQUÉRIR DE NOUVELLES TECHNIQUES

Les ateliers de Pôle emploi sont animés par des experts. L'objectif : Vous permettre d'acquérir ou de progresser dans l'appropriation des méthodes et des techniques liées à la recherche d'emploi.

DÉCOUVRIR NOS SERVICES DIGITAUX POUR BOOSTER VOTRE RECHERCHE D'EMPLOI

EMPLOI STORE

Cet espace vous permet d'accéder à des conseils pratiques, des applications, des Moocs (formation en ligne) et à une foule de services innovants pour faciliter votre recherche d'emploi. Plus de 250 applications et services pour aller plus loin.

POLE-EMPLOI.FR

Votre interface emploi pour créer des alertes sur les offres d'emploi, déposer vos CV, gérer votre dossier d'indemnisation, avoir accès à des informations pratiques et réglementaires et postuler en ligne.

S'INSCRIRE EN LIGNE

Vous réalisez votre inscription depuis pole-emploi.fr ou votre réinscription depuis votre espace personnel si vous avez déjà été inscrit. Des postes internet sont disponibles dans votre agence de Beauvais Mykonos et à la Maison de services au public de Grandvilliers.

Votre pôle emploi Beauvais Mykonos
2 rue Sétubal à Beauvais - Plus d'infos pratiques sur notre

 PÔLE EMPLOI BEAUVAIS MYKONOS

Travaux dans la commune

Réhabilitation de la station d'épuration



Traitement d'imperméabilisation

D'importants travaux de réhabilitation de la station d'épuration sont en cours. Ces travaux consistent à faire un décapage complet des structures en béton, de les recouvrir d'un revêtement imperméabilisé après avoir traité en



Traitement des fissures

profondeur les fissures existantes et remise en peinture du local technique. En même temps les établissements SPEE ont remplacé le moteur électrique de l'agitateur du bassin d'anoxie ainsi que deux préleveurs pour les analyses.

Remise en état de la rue des Primevères et des Cyclamens



Réfection des trottoirs rue des Primevères

Des travaux sont en cours de réalisation, ils consistent au remplacement des bordures de trottoirs et caniveaux.

Réfection de la chaussée, remplacement des tampons eaux usées et pluviales, grattage, remise à niveau et pose du tapis en enrobé.

Visite de la station d'épuration

Dans le cadre des vingt ans et de la quinzaine du développement durable, la Communauté de Communes de la Picardie Verte et la Municipalité de Grandvilliers ont organisé la visite de la station d'épuration, sur le thème :

Où vont les eaux usées ?

Comment sont-elles traitées ?

Que deviennent-elles ?

Pourquoi faut-il un dégrilleur ?



Dégrilleur (lingettes et déchets)

Les réponses à toutes ces questions ont été expliquées par les responsables de l'entreprise SPEE, qui gère et exploite la station. Quant au dégrilleur, beaucoup d'interrogations sur la quantité de déchets : 200Kg

environ (lingettes et autres déchets). Une trentaine de personnes se sont déplacées pour cette visite guidée, la Municipalité de Grandvilliers et la CCPV les remercient.



Poste de relevage principal, dégrilleur et visiteurs

Grandvilliers et son environnement

REPRISE DE LA COLLECTE DE BRANCHAGES PAR LES AGENTS DE LA VILLE

Les branchages et grosses tailles de haies sont ramassés le jeudi matin (sur rendez-vous pris à la Mairie avant le mercredi 12 heures) par les employés de la commune. Ils doivent être présentés en fagots liés d'une longueur d'environ 1.30 m et d'un poids ne dépassant pas 30 kg. L'ensemble devra être déposé devant la propriété et ne pas excéder une dizaine de fagots par foyer.

Rétrospective de la ville

FESTIVAL DES CONTES D'AUTOMNE À LA BIBLIOTHÈQUE « l'enfant d'éléphant »

Mercredi 8 novembre dernier, plus de 90 participants se sont rendus à ce festival : enfants et adultes. Entre l'éléphant qui n'a pas de trompe et le chat qui s'en va tout seul, la conteuse a su conquérir le public de Grandvilliers.



REPAS DES AÎNÉS



Le dimanche 3 décembre dernier avait lieu le repas des personnes âgées organisé par la Ville de Grandvilliers. 130 personnes ont partagé avec les élus, le repas annuel offert par la municipalité.

Repas animé par les discussions et entrecoupé de danses pour ceux qui le souhaitent.

Pour celles et ceux qui ne sont pas venus au repas, des colis ont été distribués le mardi 19 décembre 2017.

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 2017

À l'issue de l'office religieux célébré en l'église Saint-Gilles de Grandvilliers par le Père Champagne, les personnalités présentes se sont rassemblées devant l'Hôtel de Ville pour un défilé jusqu'au Monument aux Morts. Ce 99^{ème} anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918 mettait fin à 52 mois de combats meurtriers, de cauchemars, de privations, de souffrances et de deuils. Aussi cette année, malgré une météo détestable, un grand nombre de nos concitoyens, beaucoup de jeunes de l'école primaire Louis Warabiot, du collège Ferdinand Buisson, accompagnés de leurs professeurs et de leurs directeurs respectifs, des élus, les sapeurs-pompiers et leur garde d'honneur, la clique de Brombos et des représentants de la Gendarmerie ont rendu hommage à tous ces Poilus.

Après avoir déposé de multiples petits drapeaux tricolores autour du monument aux morts, les écoliers ont interprété un « medley » de chants de liberté tandis que les collégiens ont lu des lettres de Poilus mais aussi de soldats allemands.

Après qu'une jeune fille eut lu avec beaucoup de ferveur le message de l'UFAC, Monsieur Jacques LARCHER, Maire



de Grandvilliers rappela les souffrances endurées par ces hommes, notamment en ce printemps 1917, épuisés par les combats meurtriers de la Somme et la terrible offensive du plateau du Chemin des Dames.

Après la cérémonie et les commentaires de l'exposition 14-18 par Gérard MONCEAU, les participants se retrouvèrent pour le verre de l'amitié, tandis que les écoliers et les collégiens recevaient la traditionnelle brioche.



L'EXPOSITION DU 11 NOVEMBRE



Pour commémorer le 99^{ème} anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918 qui mit fin à la terrible épreuve de la 1^{ère} guerre mondiale, la commission culture du conseil municipal avait choisi une exposition prêtée par l'ONAC sur le thème « les As de la Grande Guerre ».

19 panneaux retraçaient la genèse de l'aviation et les progrès apportés sur le plan militaire, dont 5 panneaux

consacrés aux plus célèbres pilotes français. Parmi eux Charles Nungesser, l'as des as René Fonck, le célèbre Georges Guynemer connu, notamment pour sa devise « faire face », Roland Garros et enfin Louis Weller à l'origine de la SNECMA et de la compagnie « Air France ».

Tout au long de la semaine du 11 novembre, ce sont 320 élèves de l'école primaire Warabiot et du collège qui écoutèrent les explications de Monsieur Monceau.

A noter que les membres de l'Association Historique présidée par Daniel Delattre vinrent le 10 novembre se plonger dans le contexte particulier de cette guerre aérienne, dont les progrès ont ensuite été utilisés pour développer l'aviation moderne.



LE TERRAIN DE FOOTBALL SYNTHÉTIQUE



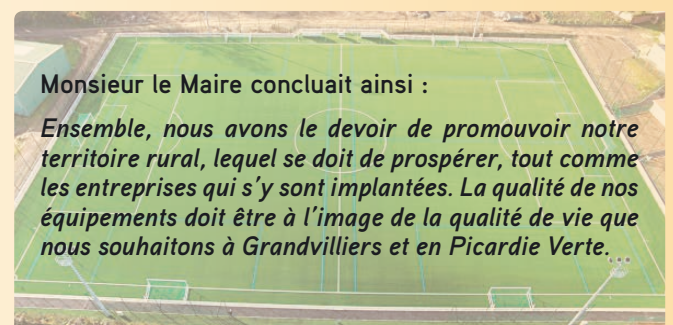
Coût : 1 097 700€
Coût HT : 914 750€
Aide de Département : 274 400€
Aide de la Région : 100 000€
Aide Etat-CCPV : 114 000€
Aide Fédération Française de Football : 35 000€
Récupération TVA : 178 954€
Emprunt commune : 400 000€
Soit 10€/habitant / an.

Décision de l'investissement – Mars 2017 / Début des travaux – Août 2017 / Possibilité de jouer – 8 novembre 2017

Un terrain qui sera utilisé par les 230 licenciés du Club de Grandvilliers dont 70% n'habitent pas notre Ville. De plus les enfants et adolescents de l'école Primaire, du Collège et du Lycée auront la possibilité d'utiliser cette nouvelle structure dans le cadre de leurs activités sportives.

Une équipe féminine va se mettre en place au Club.

Le 17 novembre, lors de l'inauguration, les clefs du terrain ont été remis au Président du Club, Monsieur Alain Leulier, pour une bonne utilisation et pour assurer la promotion des valeurs du sport.



Monsieur le Maire concluait ainsi :

Ensemble, nous avons le devoir de promouvoir notre territoire rural, lequel se doit de prospérer, tout comme les entreprises qui s'y sont implantées. La qualité de nos équipements doit être à l'image de la qualité de vie que nous souhaitons à Grandvilliers et en Picardie Verte.

LA GRANDE FOIRE DE LA SAINTE CÉCILE LE 20 NOVEMBRE ET LE WEEK-END DU SAVOIR-FAIRE ET DES TRADITIONS LES 18, 19, 20 NOVEMBRE



Foire agricole et commerciale où le traditionnel concours de Chevaux perdure depuis plus de 477 ans.

Merci à Jean Paul TRIBAUDEAUT, Adjoint au maire en charge de l'organisation de la Foire annuelle avec l'aide de notre agent Marc MOYENCOURT, le tout sous la responsabilité de Monsieur le Maire.

Une organisation complexe qui devait répondre avec efficacité aux critères de sécurité. Mission réussie, excellent travail de tout le personnel communal ce qui a contribué au succès de cette journée vu le nombre d'exposants et de visiteurs.

Grâce à une météo relativement clémente, des milliers de visiteurs ont pu parcourir les artères de Grandvilliers de 6 h à 19 h.

Dans le centre-ville 150 exposants, dont des commerçants locaux, proposaient une grande diversité de produits.

La foire agricole et commerciale, rue Ferdinand-Buisson.

Le volet agricole, sous la responsabilité de Jacques ANTHIERENS, a permis de présenter de nombreux matériels.

Ces derniers sillonnent nos campagnes tous les jours et méritent d'être regardés avec attention, tant les progrès sont importants.

Le Traditionnel concours de chevaux, place Halleur.

Sous la responsabilité de Patrick HEU, petits et grands ont pu voir et caresser différents animaux puis assister



au concours des plus beaux chevaux « Traits du Nord et Boulonnais ».

Le 16^{ème} Salon du Savoir-faire et traditions, à la salle des fêtes.

Organisé par l'association des commerçants, sous la responsabilité d'Anita BLONDEL, Présidente et son équipe, ce salon a enregistré plus de 3 500 entrées sur les trois jours.

Celui-ci a permis de découvrir de nombreux produits régionaux.

Un restaurateur local permettait aux visiteurs une dégustation d'huîtres dans l'annexe de la salle des fêtes.

Le gardiennage et la sécurité.

Le gardiennage aux différents points d'accès de la foire était assuré toute la journée par le personnel communal ainsi que par des bénévoles (Joël DEFER et Joannick MARTIN).

La sécurité du site était assurée toute la journée par la Gendarmerie Nationale.

RENDEZ-VOUS POUR LA 478^{ème} EDITION EN 2018.

LE RAT DES TRANCHÉES

Le 24 novembre 2017, toujours dans le cadre des commémorations du centenaire de la première guerre mondiale, la commission « culture » du Conseil municipal avait organisé un spectacle intitulé « **le rat des tranchées** ». Ce théâtre musical présenté par la Compagnie « les 3 coups » a réuni à 14h, 170 jeunes dans la Salle des Fêtes : écoliers de l'école Louis Warabiot, écoliers de l'Immaculée Conception de Gaudechart et collégiens du Collège Ferdinand Buisson.



Tous ces jeunes, accompagnés de leurs professeurs, ont pu apprécier le rat en la personne de Maxime Ganné ; tour à tour candide, perplexe, railleur et l'accompagnement musical de qualité de la violoncelliste Marion Fleurette et de l'accordéoniste Emeline Moxel.



A noter, à la fin du spectacle, des échanges fructueux entre les jeunes et les artistes.

Un seul regret, mais il est d'importance pour les organisateurs, le peu de spectateurs à la séance de 20h30.

ILLUMINATIONS DE LA VILLE

Le coup d'envoi des illuminations de Noël à Grandvilliers a eu lieu le vendredi 1^{er} décembre.

Féeriques, elles sont attendues et font venir les petits et grands à la nuit tombée. Cette année, la commune a acheté différentes illuminations de Noël pour décorer de plus en plus de rues ainsi que des cônes qui embellissent désormais la Place Barbier.



TELETHON 2017

Grandvilliers mobilisé pour le téléthon le samedi 9 décembre. Les actions et animations ont été une nouvelle fois très variées.

Les sapeurs-pompiers : vente de tartiflettes, parcours sportifs pour les enfants avec remise d'un diplôme.

Les agriculteurs pour la 3^{ème} année : tours de tracteurs dans Grandvilliers pour les enfants et les adultes.

Le FSE du collège : vente de boîtes à bonbons.

Le club section Football : Tournoi les 6 et 7 janvier 2018.

Le club section Tennis : Tournoi «salade». Tournoi doubles avec les adhérents du club petits/grands.

Le Club section Badminton : Tournoi interne.

Grandvilliers sport et loisirs : Le VTThlon nocturne avec 75 participants.

L'âge d'Or : vente de tricot.

Maison d'enfants Béthanie de Grandvilliers : vente de gâteaux, confitures et des objets de Noël réalisés par les enfants et leurs éducateurs.



Merci aux bénévoles, élus car le téléthon, c'est avant tout une participation humaine et l'occasion de vivre un moment de solidarité.

LE THÉÂTRE DE L'ORAGE : LA CLASSE FILLEULE ET « MAIS N'ÊTE PROMÈNE DONC PAS TOUTE NUE ! »



Le 11 décembre dernier à la Salle des Fêtes de Grandvilliers, dès 14h, 200 élèves de l'école Warabiot, du Lycée Jules Verne, du regroupement scolaire de Daméraucourt et une dizaine de résidents du foyer rural de Frocourt ont apprécié un théâtre accessible à tous, sorte de « fil rouge » du Théâtre de l'Orage et de son directeur artistique Patrice Bousquet. Cette comédie de mœurs « **Mais n'ête promène donc pas toute nue** » qui mettait en scène le quotidien ennuyeux d'un couple bourgeois a ravi tous ces jeunes qui n'ont pas manqué, par leurs réactions, de le faire savoir aux comédiens, lesquels ont pu échanger positivement avec ce public scolaire à la fin du spectacle.

A 18h15 les élèves de la classe de CM2 de Madame Riche ont présenté à leurs proches « **le secret de Maître Cornille** » qui est une nouvelle d'Alphonse Daudet publiée dans le recueil « **Lettres de mon moulin** ».

Cette représentation, qui était le fruit d'un travail de 3 mois à raison de 2h par semaine sous la direction de Patrice Bousquet, permit aux parents de découvrir leurs enfants dans un autre contexte et beaucoup furent agréablement surpris de leur prestation.



Puis à 19h la centaine de spectateurs présents assista à une deuxième représentation de la pièce de Feydeau. Chacun put apprécier l'habileté de l'auteur pour montrer le côté superficiel et même la médiocrité des existences bourgeoises à la fin du XIX^{ème} siècle qu'il a le don de tourner en ridicule.

LE PÈRE NOËL AUX ÉCOLES

Avant le départ en vacances du vendredi 22 décembre, de 8h30 à 11h30, le Père Noël et ses trois lutins ont rendu visite à l'école maternelle.

Ils étaient chargés, chaque enfant a reçu un livre et un chocolat offert par la municipalité.

A 11h30, ils sont partis à pied avec les enfants déjeuner à la cantine.

C'est toujours un moment magnifique, les yeux de ce petit monde flamboyaient de plaisir, voilà une matinée dont ils se souviendront longtemps.



État Civil

Ils sont nés

Dates	Noms & Prénoms
le 16 septembre	LANGLAIS Lya Virginie Audrey Mylane
le 25 septembre	LAMIDEY Cameron Tony Gilles
le 02 octobre 2017	FRÉVILLE Loudwig David
le 09 octobre 2017	LEFÈBVRE Matthéo Philippe Enzo
le 06 novembre 2017	LAVALLÉE Juan Bernard Alain
le 22 novembre 2017	CORNU Djina Jélèna Sahona France

Ils nous ont quittés

Dates	Noms & Prénoms
22 septembre 2017	PAUDELEUX épouse BELLOT Renée Eliane âgée de 81 ans
04 octobre 2017	DESMAREST Monique Marie Georgette âgée de 77 ans
05 octobre 2017	LECLERCQ épouse ALBY Pierrette Renée âgée de 83 ans
08 octobre 2017	BOZO veuve WARIN Marie-Josèphe Marthe Fernande âgée de 83 ans
09 octobre 2017	AUCHER veuve BAYARD Jeanine Marcelle âgée de 83 ans
14 octobre 2017	BUISSONNIÈRE veuve FALCY Marie Denise âgée de 96 ans
19 octobre 2017	DUMOULIN René Romuald Georges âgé de 88 ans
27 octobre 2017	GODEBERT Philippe Octave Robert âgé de 64 ans
09 novembre 2017	COIFFIER veuve DALLONGEVILLE Josiane Gilberte âgée de 84 ans
11 novembre 2017	PERRIAU veuve GILLI Marie-Louise âgée de 87 ans
14 novembre 2017	FONTAINE veuve DAËL Odette Gilberte Alphonsine âgée de 93 ans
15 novembre 2017	BELLOT Roger Guy âgé de 74 ans
20 novembre 2017	CANALE veuve KADULA Simonne Cagetta âgée de 90 ans
25 novembre 2017	DARTOIS Jackie Albert âgé de 65 ans
13 décembre 2017	BENICHOU David âgé de 90 ans

Ils se sont pacés

Dates	Noms & Prénoms
27 novembre 2017	WEINACHTER Nicolas Jacques Roger & VANDENABEELE Anne Armelle Claudette

Les centenaires de Grandvilliers



Madame Germaine CHAUCHON

née le 11 mai 1917 dans la région Lyonnaise - 2 enfants
- Couturière à domicile - Actuellement à la Maison de retraite de Grandvilliers.

Madame Mireille DEBONNE

née le 6 octobre 1917 à Hescamps-Saint-Clair - 5 enfants
- Employée de maison, serveuse, café de Sommereux.
Actuellement dans sa maison à Grandvilliers.



Madame Gabrielle COËT

née le 18 octobre 1917 à Conteville - 6 enfants et a élevé 5 enfants de l'assistance publique - Actuellement à la Maison de retraite de Grandvilliers.

Madame Bernadette BEUVIN

née le 21 novembre 1913 à Conteville - 1 enfant - Employée de maison, serveuse. Actuellement à la Maison de retraite de Grandvilliers.

Le Conseil municipal vous souhaite une excellente année 2018 pleine de bonheur et une très bonne santé.

Ville de GRANDVILLIERS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 17 octobre 2017

Monsieur le Maire fait lecture du compte-rendu de la séance du 12 septembre 2017.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 12 septembre 2017.

1. TERRAIN DE FOOTBALL SYNTHÉTIQUE : SOUSCRIPTION D'UN EMPRUNT

Conformément à la délibération n°2017-3 du 21 mars 2017 relative au budget primitif 2017, Monsieur le Maire propose de souscrire un emprunt pour financer la part résiduelle du terrain de football synthétique non couverte par les différentes subventions obtenues suivant le plan de financement établi à ce jour :

BUDGET	1 097 736,00 €
Conseil régional :	100 000,00 €
Conseil départemental :	274 734,00 €
Contrat de Ruralité :	114 000,00 €
Fédération Française de Football :	35 000,00 €
Commune :	574 002,00 €
dont FCTVA :	178 063,10 €
dont emprunt :	395 938,90 €

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé, délibère et accepte à la majorité de 15 voix « pour », 1 abstention et une voix « contre » :

- de valider la proposition de la Caisse Régionale du Crédit Agricole Brie Picardie pour l'emprunt de 400 000 €, destiné à financer le terrain de football synthétique (400 000 € d'une durée de 15 ans, à taux fixe de 1,20%) ;
- de valider la proposition de la Caisse Régionale du Crédit Agricole Brie Picardie pour la renégociation de l'emprunt Prêt n°00000014215 du 26 juin 2013 (diminution du taux fixe de 3,45% à 1,23%) ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à ces transactions.

2. PLUI-H : QUESTIONNAIRE C.C.P.V.T

La seconde phase du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUi-H), celle du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), est désormais commencée. Suite au questionnaire préliminaire conduit cet été par la C.C.P.V., douze points et éléments clés de discussions et de débats sont ressortis. Les 89 conseils municipaux sont aujourd'hui sollicités pour s'exprimer sur ces douze points repris dans le document joint à l'exposé des questions.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, délibère et rend l'avis suivant :

Points sur lesquels les communes sont invitées à s'exprimer	Notation de 0 à 4	Commentaires
1 6 personnes sur 10 ne veulent pas de règles d'urbanismes strictes pour les zones agglomérées	4	
2 83% souhaitent une protection du petit patrimoine	4	
3 8 personnes sur 10 souhaitent un maintien d'une politique d'aménagement en cohérence avec la nature	4	
4 7 personnes sur 10 intègrent les risques comme une priorité	4	
5 72% des élus sont pour l'accueil de nouveaux habitants pour le maintien de la vie locale	2	Attention à ne pas devenir des villages « dortoirs »
6 7 personnes sur 10 estiment importants la présence d'équipements publics facilement accessibles	4	
7 9 personnes sur 10 jugent le numérique comme prioritaire	4 (11 voix) 3 (6 voix)	
8 La forme urbaine souhaitée partage les avis des élus à 50/50	1 (15 voix) 0 (2 voix)	L'intitulé de la question est trop abstrait et ne permet pas d'apporter une réponse argumentée
9 Un quart des élus souhaitent diversifier le parc de logements	2	Il faut que les petites communes prennent d'avantage de logements sociaux
10 Plus de 60% des élus estiment qu'il serait intéressant de créer un axe structurant dans le prolongement de la déviation Troissereux jusqu'au Nord du territoire et de développer des liens avec Beauvais, Amiens et Rouen.	1	Il serait plus opportun d'améliorer les voies existantes
11 8 élus sur 10 s'accordent sur le fait que le PLUi-H doit développer une vraie politique en faveur de la croissance verte, tout en maintenant l'industrie en place sur le territoire	2	Oui pour le maintien des industries mais avec une diversification des projets liés à la croissance verte (freiner les projets éoliens)
12 70% des élus ne souhaitent pas poursuivre le développement des hyper et supermarchés sur le territoire	4	
13 Autres remarques ou observations à formuler par le Conseil municipal ?	Quelle différence entre le PLUi-H et le SCOT ? Quelle place pour le transport ferroviaire ?	

3. BUDGET COMMUNAL – DÉCISION MODIFICATIVE N°3

Monsieur le Maire présente les mouvements de crédits proposés en section d'investissement :

N° de compte/n° d'opération	libellé	Montant
Opération 0904	Accessibilité PMR voirie	- 10 000 €
Opération 1005	Eclairage public	- 10 000 €
Compte 2188	Autres immobilisations corporelles	+ 20 000 €

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, délibère et accepte à l'unanimité :

- de valider les transferts de crédits proposés en section d'investissement.

4. RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION D'ADHÉSION AU CONSEIL EN PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE L'OISE

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, délibère et accepte à l'unanimité :

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention d'adhésion au conseil en prévention des risques professionnels du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Oise.

5. C.C.A.S. :

MODIFICATION DE LA COMPOSITION DES MEMBRES

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, délibère et accepte à l'unanimité :

- d'acter la démission de Madame Anne-Marie THOER du C.C.A.S. ;
- de valider la désignation de Madame Brigitte LENNE comme nouveau membre du C.C.A.S.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h30.

Club ITD KWAN Picardie



Le Club ITOKWAN Picardie a organisé un stage de Taekwondo le dimanche 15 avril 2017 sous l'encadrement de Maître Christophe Laguerre 7^{ème} Dan venu avec son Club Itokwan Paris.

Plusieurs club de l'Oise comme Breteuil et Chambly ont répondu présents au stage qui s'est déroulé dans une ambiance conviviale riche en enseignements.

C'était l'occasion pour tous d'entamer une saison dynamique. Maître Christophe Laguerre proposa un stage « technique et combat » autour du travail des coups de pied.

Pour finir les pratiquants ont pu s'essayer à la self défense. Un contenu qui a permis de rentrer dans le détail de différentes techniques de dégagement, et de déplacement.

GAC FOOT

Pluie en novembre, décembre, terrains détremés, matches officiels et entrainements annulés et c'étaient des footballeurs malheureux !

Mais un terrain synthétique mis à disposition pendant l'automne et c'est NOEL avant l'heure pour les joueurs du GAC FOOTBALL !

Désormais, ceux-ci font fi des conditions climatiques pour initier les petits et s'entraîner pour les plus grands. Les rencontres officielles reportées par le district Oise Football et c'est l'occasion d'organiser des matches amicaux avec les clubs voisins de l'Oise et de la Somme toute proche.

Un grand merci à tous ceux qui ont permis la réalisation de cet équipement !

Le GAC football, c'est aujourd'hui 15 équipes dont une féminine, 230 licenciés, encadrés par des éducateurs et dirigeants bénévoles particulièrement dévoués.

Un club de sport, c'est avant tout des valeurs : le plaisir, l'éducation, le respect, la solidarité, le goût de l'effort ... C'est ainsi que l'on crée un lien social de qualité dans nos bourgs ruraux et sachez que votre club de foot y est très attaché.

Le club vous invite à prendre connaissance de la vie du club sur FACEBOOK GAC-FOOTBALL.

Le GAC football vous souhaite, à toutes et à tous, une très bonne année 2018 !

Association « Yoga Esprit »

L'association remercie son invitée Alexandra Shtoukatourova venant de Moscou, auteur du livre « Vivre la grossesse en toute conscience » pour sa participation au stage de Yoga du 15 octobre 2017.



Horaires de cours de Yoga à Grandvilliers:

lundi	mercredi	samedi
18h15 – 19h45	18h15 - 19h45	7h - 8h30
salle blanche annexe mairie	salle de danse école primaire	salle de danse école primaire

Cotisations association :

120 euros / trimestre - 2 séances / semaine
90 euros / trimestre - 1 séance / semaine
145 euros / trimestre - 3 séances / semaine

Durée 1h30, cotisation annuelle association : 10 euros

Séance d'essai gratuite

Inscriptions : au 03 44 13 23 89
ou par email : yoga.esprit@orange.fr

Anna, professeure de yoga passionnée, diplômée par Yoga Alliance International aurait le plaisir de vous rencontrer et de partager ses connaissances.

Grandvilliers Sports Loisirs

Comme l'année dernière, l'Association Grandvilliers Sports et Loisirs a organisé lors du téléthon le 09 décembre 2017 une randonnée VTT nocturne (VVTLHON).



Une participation de 5€ était demandée à chaque vététiste. GSL a reversé la totalité des bénéfices au téléthon.

A 17h30, Jacques Larcher, Maire de Grandvilliers a donné le départ aux 80 inscrits qui se sont élancés pour une boucle de 25Km dans les

chemins autour de Grandvilliers (Parcours : Halloy, Cempuis, Sommereux, Sarnois et Grandvilliers).

A mi-parcours, la commune de Sommereux offrait généreusement aux 80 vététistes le ravitaillement. Au terme des 25 km, c'est une soupe à l'oignon qui attendait les coureurs.

Rendez-vous est pris pour 2018.

Le GAC Tennis

Le GAC Tennis a, le samedi 30 septembre au cours d'un repas à la salle des fêtes, fêté ses 50 années d'existence. Il a été créé par un tandem, Pierre Mouton et Gérard Monceau, en 1967.



Les statuts sont déposés en Préfecture le 13 août. Le club, après 5 années, avait 50 adhérents pour 50 années plus tard enregistrer 200 licenciés faisant partie des plus grands clubs de tennis du Nord-Ouest de l'Oise avec pour l'année sportive de 1983-1984 atteindre le chiffre de 329 dont un tiers de jeunes.

Trois présidents se sont succédés à la tête du club : Pierre Mouton créateur du club président pendant 41 années suivi en 2008 par Philippe Prieur jusqu'en 2016 et depuis un an Carole Leclerc Présidente en titre. Quelques dates ont marqué la vie du club « le 1^{er} mai 1971 l'aventure tennistique du club de l'équipe première, par une victoire, à Amiens contre l'équipe 4 de l'Amiens SC » raconte Gérard Monceau 1^{er} adjoint et chargé des sports avant d'ajouter « 1974 création de 2 courts supplémentaires et surtout d'une école de tennis regroupant une trentaine d'enfants encadré par deux éducateurs. A partir de là, la progression du club allait être constante. 5 ans après sa création, les effectifs avaient doublé et 3 jeunes qui avaient été remarqués ont bénéficié de stages départementaux et régionaux. 2 d'entre eux furent sélectionnés en équipe de l'Oise. »

1977 le nombre d'équipes engagées dans le championnat augmente et cette même année voit la 1^{ère} équipe féminine débiter la compétition.

En 1979 l'arrivée de J Genin donnera un nouveau souffle au club. Celle-ci sera 20 fois championne de Picardie, 3 fois championne de France et 2 sélections en équipe de France. En 1999 comme en 2008 l'équipe 1 messieurs évolue en pré-national. En 2004 profitant de l'opération turbo tennis, le club se dote d'un quatrième court, celui-ci couvert.

Jacques Larcher 1^{er} magistrat de la commune a rendu hommage aux trois présidents avant d'ajouter « Pour les 50 ans du club la commune a souhaité faire un cadeau au club. Les travaux de réfection du club house ont débuté cette semaine, une deuxième partie des travaux étant réalisée en 2018 ».

En 2017 le club compte 23 équipes au total : 9 équipes hommes, 5 équipes femmes, 9 équipes jeunes.

Picardie Verte Grandvilliers Natation

III^{ème} Trophée de la Picardie Verte, le plus important meeting natation de l'Oise

La huitième édition du Trophée de la Picardie Verte a eu lieu à la piscine Océane de Grandvilliers le samedi 2 et le dimanche 3 décembre 2017.

Pas moins de 309 participants venus de Picardie, de Normandie et d'Île de France ont pris part aux hostilités pour cette compétition de natation devenue cette saison, l'événement réunissant le plus grand nombre de nageurs dans le département de l'Oise.

Très fier de son organisation réussie, le bureau du club de la Picardie Verte Grandvilliers natation (PVGN) salue le travail exemplaire des quelques 20 bénévoles mobilisés pour l'occasion.

La PVGN adresse ses remerciements aux différentes personnalités présentes, Monsieur Bernardin Joël, Vice-président de la Communauté de Communes de la Picardie Verte, Monsieur Flandrin Jacky, Chef du service des sports de la CCPV, Monsieur Pedrono Lionel, Directeur Général des Services de la Ville de Grandvilliers ainsi que Madame Villette Barbara, Responsable CCPV de la Piscine Océane de Grandvilliers.

Pour la cinquième année consécutive les nageurs de la PVGN ont permis au club de remporter le Trophée face aux 18 structures concurrentes. Des jeunes compétiteurs toujours en quête d'exploits, dont 5 d'entre eux ont obtenu leur place aux Championnats de France de Nationale 2 lors des épreuves qualificatives de St-Omer (Pas-de-Calais) la semaine précédente.

La section « sport adapté » de la PVGN a également participé au Trophée. Ses membres ont offert une excellente prestation. Bravo à eux et à leurs Éducateurs.



Les nageurs de la PVGN célèbrant la victoire de leur club.

Pour plus d'informations sur ce club dynamique
www.pvgn.fr ou FB Club Pvgn.

ACAIPL



L'association des commerçants a organisé son salon annuel les 18 19 20 novembre 2017.

Avec plaisir, le salon a accueilli 3 906 visiteurs.

Dans une âme de convivialité et une ambiance zen, les visiteurs ont pu découvrir et savourer de nombreux produits (terroir, gastronomie, habitat et bien être...).

Sans être incontournable, le salon demeure agréable.

De ce fait nous nous retrouverons en 2018 et vous attendons aussi nombreux.

Par ailleurs, les commerçants artisans de Grandvilliers vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2018 et en profitent pour vous informer qu'elle tiendra son assemblée générale le lundi 5 février 2018 à 19h30 à l'annexe.

Miss Canton Grandvilliers

Depuis notre 1^{ère} élection le 4 mars dernier, notre association accepte toutes les invitations des Communes du Canton qui la sollicitent pour un événement ou une manifestation et dans la mesure des disponibilités de notre Miss et ses Dauphines.

En effet, il est tout à fait normal de remercier par notre présence les communes qui nous ont attribué une subvention et nous avons donc participé notamment à la Fête Patronale de Grandvilliers.



La rencontre de 7 Miss

Rang du haut (de gauche à droite) :

Marion VALENTIN (de Grez), 1^{ère} Dauphine Miss Canton Grandvilliers 2017.

Elise RAOU (de Grandvilliers), Miss Canton Grandvilliers 2017

Justine EVRARD (de Sarnois), 2^{ème} Dauphine Miss Canton Grandvilliers 2017.

Rang du bas (de gauche à droite) :

Marina DE SAMPAIO, 1^{ère} Dauphine Miss Grandvilliers 2017

Kaytline BOUTTEMY, Miss Grandvilliers 2017

Amandine BRISSON, 2^{ème} Dauphine Miss Grandvilliers 2017

Charlène DUCHEMIN, 3^{ème} Dauphine Miss Grandvilliers 2017



Miss Canton Grandvilliers

Comité Miss Canton Grandvilliers

Présidente : Mme Elisabeth DELANDE - Port : 06.47.39.98.75

Vice-Président : Mr Philippe COZETTE - Port : 06.86.16.68.56

Secrétaire: Mme Emeline FERNANDEZ - Port : 06.08.64.24.35

Trésorière : Mme Janine DUBUIS - Port : 06.07.85.85.29

MissCantonGrandvilliers@gmail.com

Suivez notre actualité sur notre page FACEBOOK :

Comité Miss Canton Grandvilliers

Découvrez nos vidéos sur www.youtube.com :

Comité Miss Canton Grandvilliers

Merci à la Municipalité et à toute l'équipe du Comité des Fêtes de Grandvilliers pour votre accueil chaleureux. Nous avons passé un très agréable moment en votre compagnie.

Le Comité des Fêtes

HALLOWEEN

Pour la fête d'Halloween le Comité des Fêtes de Grandvilliers a organisé avec la participation des commerçants un après-midi récréatif pour les enfants. Au programme: participation musicale de Loulou TORRES, projection d'un dessin animé, concours des plus belles citrouilles avec récompenses. Pour clôturer un goûter a été distribué aux enfants.



MISS GRANDVILLIERS 2018

Pour participer à l'élection de Miss Grandvilliers 2018, vous devez être âgée de 16 à 22 ans et habiter la ville de Grandvilliers. Ce titre vous permettra de représenter la ville



au cours des manifestations tout au long de l'année. Si vous voulez tenter votre chance, n'attendez pas et venez-vous inscrire auprès de Mme Ropiquet (Membre du Comité des fêtes) au 03 44 46 51 31 ou du Président Mr Dubuis Jean-Claude (le président) au 06 86 04 85 10. La prochaine Miss Grandvilliers, c'est peut-être vous !



L'élection aura lieu le samedi 3 février 2018. Réservation pour la soirée à partir du 2 janvier 2018 auprès de Melle Elie au 03 44 46 51 31.

La Balad'Irlandaise

Échanges scolaires

Depuis la rentrée 2016/2017, les élèves de la classe de CM1/CM2 de Mme Allart-Quignon de l'école Warabiot de Grandvilliers ont commencé les échanges par courrier, en partenariat avec la Balad'Irlandaise, avec la classe de 6^{ème} (les appellations sont différentes mais ce sont les mêmes niveaux) de Mlle Edel McDonnell de la Scoil Phadraig Naofa d'Athy. A l'occasion d'une visite à Athy le 23 novembre, Jean-Pierre Vasseur (Président de la Balad'Irlandaise) a remis aux élèves d'Athy le drapeau de notre pays.



En échange, MM. Stephen Horan et Tom Kierney du Athy Twinning Committee ont offert pour la classe de Grandvilliers le drapeau de la République d'Irlande. Ce dernier a été remis à Mme Allart-Quignon et à ses élèves le 27 novembre. Les drapeaux européen et irlandais sont maintenant installés dans les locaux de l'école Warabiot.

Le projet pour l'école Warabiot est maintenant d'organiser, une classe «découverte» à Athy au cours de l'année scolaire 2018/2019.



Objectif Photo Grandvilliers

Objectif Photo Grandvilliers vous informe qu'au mois d'octobre le club a essayé dans la commune des photos de nuit.



La question est : *où se trouve le banc de cette photo?*

L'association qui compte maintenant 15 membres, s'est réunie 6 fois au cours du dernier trimestre 2017

Travail en atelier

le **jeudi 5 octobre** (rappel des règles techniques (balance des blancs, sensibilité, vitesse, ouverture)

le **jeudi 2 novembre** : photos de nuit sur la place Halleur de Grandvilliers.

le **jeudi 7 décembre** : essai et réglage des Flash GODOX, et des déclencheurs à distance CACTUS.

Thème du mois et visionnage des photos des membres

vendredi 20 octobre : thème Publicités peintes sur un mur

vendredi 17 novembre : thème Plumes et Poils et photos de nuit.

vendredi 15 décembre : Motifs Répétitifs naturels ou artificiels



Toutes ces photos sont visibles sur le blog <http://objectif-photo-grandvilliers.over-blog.com/>.

D'autre part un certain nombre de photos des Membres de l'Association ont été exposées au **Restaurant le MUST** de GRANDVILLIERS.

Le samedi 18 novembre, 5 personnes de l'Association ont participé à une visite commentée de l'exposition des Photaumnales au quadrilatère de Grandvilliers et à l'inauguration de l'expo du PHOTOCLUB BEAUVAISIEN.

Club Age d'Or



A l'occasion de son traditionnel repas de fin d'année, les membres du bureau et les adhérents, ont remercié Mme Denise Bette, pas seulement pour ses 19 années de Présidence mais pour son dévouement, son dynamisme, sa disponibilité et tout le temps donné au service des adhérents depuis plusieurs années.

A cette occasion, Mr Wexsteen, Président de Génération Mouvement de l'Oise, a eu le plaisir de lui remettre le diplôme d'honneur pour son investissement, Mr Jacques Larcher, Maire de Grandvilliers, lui a remis la médaille de la ville.

Puis tous ensemble nous avons souhaité un très bon anniversaire à nos deux centenaires, en effet Mme Mireille Debonne et Mme Gabrielle Coet ont eu 100 ans en octobre dernier. Elles se sont vues également décerner des mains de Mr Wexsteen le diplôme d'honneur.

Mme Martine Borgoo et Mr Gérard Decorde, Conseillers départementaux, leur ont remis la médaille départementale. Toutes les trois ont reçu chocolats et fleurs.

Ce fut une très bonne journée conviviale, sous le signe de l'amitié puisque des adhérents des clubs voisins s'étaient joints à l'Age d'Or à cette occasion. Nous les remercions vivement.

La Présidente Maryse Normand

Association VMEH Visite des Malades dans les Etablissements Hospitaliers.

Au cours de l'année 2017, l'équipe de bénévoles a continué les visites aux résidents de l'Hôpital de Grandvilliers et offert leur présence pour des animations diverses.

Cinq bénévoles ont assuré les visites de façon régulière, une fois par semaine de 14h30 à 16h30 et 4 bénévoles ont

été présentes selon leur disponibilité personnelle.

L'équipe a été présente 45 après-midi durant l'année 2017. Avec la collaboration du personnel de l'hôpital, nous avons organisé 3 lotos et offert 2 animations musicales qui bien sûr ont été très appréciés par les résidents.

Le sourire des personnes rencontrées, le partage souvent émouvant de moments de leur vie passée et présente, l'accueil chaleureux des résidents qui attendent notre visite sont des signes précieux pour nous bénévoles et ils nous incitent à continuer ce bel engagement.

L'hôpital de Grandvilliers compte 190 résidents et nous ne pouvons pas assurer une visite chaque semaine à chaque personne par manque de bénévoles et c'est notre grand regret. Alors, si vous voulez vous sentir utile et voulez vous engager à nos côtés, selon vos disponibilités, nous vous accueillerons avec joie. N'hésitez pas à nous contacter !

CERFRANCE 60



CONSEIL &
EXPERTISE
COMPTABLE

Encore une réussite pour l'Assemblée Générale 2017 du CERFRANCE 60.

Carton plein pour le carrefour Agri de 15h présenté par Jean-Baptiste COPPIN et Florent MILLIARD qui a réuni environ 150 personnes.

L'Assemblée Générale quant à elle, a attiré 200 personnes environ. Les nouveautés en matières fiscales et sociales ont été présentées par Philippe FREMONT (fiscaliste) et Inès HESDIN (juriste droit social) qui ont efficacement synthétisé l'essentiel des nouvelles dispositions.

Comme il sait si bien le faire, l'intervenant Hervé GOUGEON a su captiver l'auditoire en rappelant avec humour les règles qui forment le secret de la réussite et de la performance dans l'entreprise.

La loi de finance 2018 prévoit bon nombre de changements importants d'un point de vue fiscal et social.

Nos collaborateurs sont à votre disposition pour toute demande fiscale, sociale, environnementale... et venez-nous rencontrer **lors de nos différentes réunions d'information :**

- **05, 07 et 14 février 2018** : loi de finances 2018
- **Printemps 2018** : l'agriculture biologique
- **Printemps 2018** : prélèvement à la source, quel impact sur vos entreprises

Pour vous inscrire, contacter notre agence locale CERFRANCE 60, ZI-36 rue de Rouen 60210 Grandvilliers
Tel : 03 44 06 85 00

Association historique du canton de Grandvilliers



Bonne fréquentation aux animations de l'association du dernier trimestre de l'année, (photos Gilbert Gamain).

Le **4 octobre**, une partie des promeneurs, devant la chapelle Saint-Jean, le jour de la marche de l'amitié.

Le **13 octobre**, conférence d'Arlette et Charles Testyler.

Le **31 octobre**, à Guise, pour la visite du Familistère et du fort de Guise.

Le **10 novembre**, visite de l'exposition de Gérard Monceau.

Les **9 et 10 décembre**, le salon des Antiquités.

Prochain rendez-vous de l'association :

l'assemblée générale, le **samedi 20 janvier 2018**, à 15h, salle Bleue, derrière la mairie.



Dans la série, les commerces de Grandvilliers, les boucheries dans la ville

15 rue d'Amiens



1910

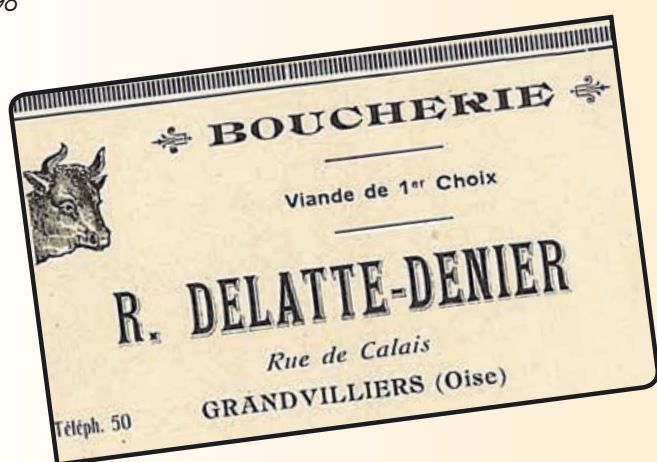
Jusqu'au début des années 1950, c'est ici, une épicerie sous l'enseigne, « Au planteur de Caiffa » qui occupe l'emplacement, la dernière gérante fut Madame Garel. Cela deviendra une boucherie chevaline tenue par M. Leclerc et maintenant par M. et Mme Régis Letocart.



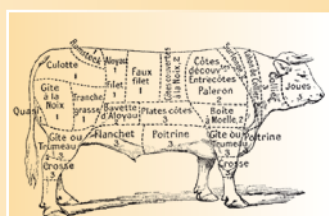
4 rue du Général Leclerc



1898



L'adresse n'a pas changé d'enseigne depuis plus de 140 ans, au moins ! En 1876, Melchior Gambart a 56 ans, y découpe déjà la viande. En 1881, il est remplacé par son fils Adolphe. Ensuite le boucher suivant est Albert Posières, puis vers 1900, c'est Albert Lefranc que l'on voit toujours dans l'annuaire de 1914. En 1921, la famille Delatte-Denier reprend le commerce. Marcel Delatte y travaille et succède à son père René et y restera jusqu'en 1982, date à laquelle Rémy Deguine reprend le magasin. Depuis plus de 95 ans, deux familles seulement ont occupé cette boucherie !



Vers 1900, la viande de boucherie trop coûteuse, n'est pas un produit de consommation courante dans les milieux populaires.

A la campagne, on lui préfère la chair du porc et celle des lapins ou des volailles que l'on élève à moindre frais.

En ville, où la clientèle aisée est plus nombreuse, on trouve des boutiques spécialisées suffisamment prospères pour rémunérer plusieurs commis.



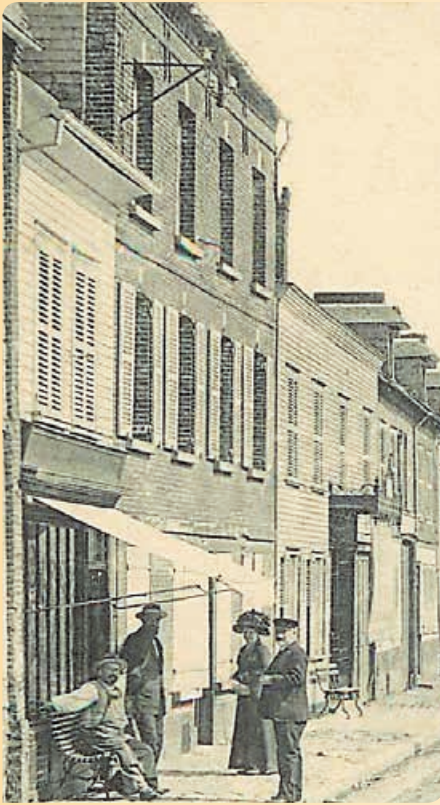
13 place Barbier



En 1896, c'est Edmond Bertoux qui exerce cette profession. C'est toujours lui, en 1925. Ensuite, divers noms se succèdent dans la boucherie, E. Cruel, Robert Mathon... A la fin des années 1960, la Coop achète la boucherie et le commerce à côté, un poissonnier, pour créer son magasin, une des premières grandes épiceries de Grandvilliers. C'est aujourd'hui Texti. Remplacés en 2011, par M^o Gouchet et depuis 2016, M. Creton.



7 rue de Saint-Fuscien



Le café Chardin.
Plus loin, la boucherie Anatole Mongne.

Aussi loin que l'on puisse remonter dans les recensements, cette adresse est occupée par une boucherie. François Pierre Vacossin y exerce en 1831, François Parent lui succède. Vers 1850, Denis Mongne reprend l'affaire qu'il transmet, vers 1875, à son fils Anatole. Vers 1909, c'est Alfred Leroy qui prend la relève de la boucherie suivi de M. Delamarre. En 1940, cette rue aussi est détruite par les bombardements. Après la guerre, on retrouve M. Delamarre, boucher, vers l'emplacement actuel, suivi de Mme Laval. Puis on a connu les époux Maupin, de 1964 à 1982, les époux Leduc de 1982 à 1998, M. Boulanger et ensuite, sous l'enseigne « Viandes 60 », Pierre puis Christophe Lasnon.



1992, M. et Mme André Leduc



10 rue Frédéric-Petit



1898



1935

A la fin des années 1880, Arthur et Jeanne Cuisset y sont bouchers. Ils succèdent à Eugène Thilvert qui emploie Edmond Bertoux comme apprenti. Ce dernier tiendra, plus tard, la boucherie au 11 place Barbier. Jeanne devient veuve en 1906 et arrête son commerce vers 1910. Dès lors, un café prend la place. L'établissement prend le nom de café de la Poste, (la Poste se trouvait tout près, au 16, de 1912 à 1940). En 1936, Jules et Gabrielle Lefebvre reprennent le café de la Poste venant de M. Hodencq. En 1946, Jules ouvre un atelier de marbrerie, en face, au 13 de la même rue. Gabrielle conserve le café de la Poste jusqu'en 1960 et son fils Pierre lui succède, une année, avant de reprendre la marbrerie de son père, en 1961. Se succèdent ensuite plusieurs propriétaires, parmi lesquels, Mme Dacheux, jusque vers 1969 et M. Petit pendant un an. En 1970, c'est Jean-Pierre et Evelyne Robillard qui occupent les lieux. Cela devient le siège du GAC Foot de Grandvilliers et ils obtiennent le PMU, en 1973. En 1978, le couple Robillard reprend une affaire à Beauvais et sont remplacés, à Grandvilliers, par Marcel Kapustic suivi de M. et Mme Desombre Jacky puis de M. Lamort. Ensuite, le café devient le Sulky, avec Christine et Patrick Bouchez qui sont remplacés en 2011, par M^o Gouchet et depuis 2016, M. Creton.

Les boucheries les jours du Vendredi-Saint
Pourquoi autant de quartiers de viande devant la boucherie Cuisset (photo Thorel-Perrin 1898) Nous sommes le Vendredi-Saint et c'est le jour sans viande dans les foyers. Les bouchers profitent de cette journée pour décorer leur vitrine ou leur magasin, au point que c'était devenu une tradition pour cette corporation. Figuraient dans l'exposition, des veaux entiers, des quartiers de boeufs, l'agneau pascal. Le tout était souvent agrémenté de fleurs et de feuillage. Dans les grandes villes les bouchers rivalisaient d'ingéniosité pour décorer leur vitrine. D'autres corporations suivaient l'événement, comme le pâtissier qui exposait des nids de Pâques ou encore des décors en sucre, le charcutier avec ses galantines décorées... Pourtant bien présentée, l'exposition des quartiers de viande suspendus dans les petites boutiques, susciterait aujourd'hui quelques interrogations sur la conception de l'hygiène.



Le Général FOCH à SARCUS en 1918



Avant-propos

Monsieur Xavier Boulnois, Maire de Sarcus de 1986 à 2014, m'avait confié en quittant Sarcus un cahier journal tenu par sa grand-mère Madame Henriette Boulnois née Vuatrin, lequel relatait le séjour de l'état-major du Général Foch dans la commune.

Pensant qu'un tel document revêtait un intérêt certain sur le plan historique notamment, il est apparu judicieux aux membres de la commission communication de le présenter, certes quelque peu condensé, en plusieurs épisodes dans le magazine municipal.

Beaucoup de personnes seront étonnés d'apprendre que du 7 avril 1918 au 5 juin 1918 les plus hautes autorités militaires françaises, anglaises, américaines ainsi que le Président de la République Raymond Poincaré et le Président du Conseil Georges Clémenceau ont séjourné à Sarcus et ont tenu dans leurs mains le sort de cette guerre et donc de la France.

Aussi je tiens à remercier vivement au nom des membres du Conseil municipal de Grandvilliers :

Monsieur Xavier Boulnois ainsi que ses frères Monsieur Patrick Boulnois, Monsieur Hubert Boulnois qui nous ont autorisés à publier ce document.

Gérard MONCEAU

« Le mercredi de Pâques 3 avril, après le déjeuner, de la fenêtre de la bibliothèque nous apercevons, arrêtée devant la mairie, une auto munie d'un fanion d'état-major (ce que nous devinons, pour en avoir vu si souvent). Ah, voilà sans doute des arrivées, et des cantonnements à préparer. Dans l'état d'angoisse où nous sommes c'est presque un soulagement; on aura des nouvelles. Un commandant se dirige vers le perron, ce qui m'étonne, car c'est le plus souvent un sous-officier ou un lieutenant qui est chargé de cette besogne. Je vais au-devant de lui dans le vestibule :

Il se nomme « le commandant Bontemps », il me demande ce que je peux donner comme logement, s'il y a de la place pour de grands bureaux. Je parle de la Mairie qui est désignée d'habitude, mais ce ne sera pas suffisant, paraît-il.

Et puis, ai-je un calorifère, l'électricité, que l'on pourrait installer très rapidement ?

Etonnée, je prie ce monsieur de me dire qui je dois loger, car je sais bien où je dois caser tout le monde, suivant que je dois avoir un état-major de brigade ou de division; cela m'est arrivé si souvent!

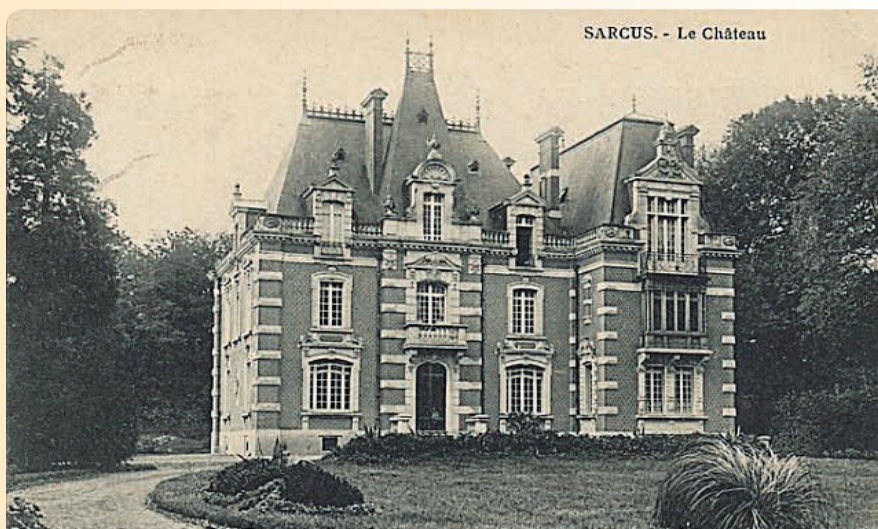
Eh bien voilà, c'est Foch, qui est généralissime depuis 4 jours et pour lequel on cherche une propriété pas trop loin d'Amiens, du front et de la jonction avec les Anglais. Et puis, il faut que ce soit sur une grand route, à cause des communications faciles, mais pas tout à fait cependant pour y être tranquille. Que puis-je donner, est-ce possible ?

Foch était notre sauveur, le seul homme sur lequel on puisse compter à cette heure où le sort de la France était en

jeu. Immédiatement je réponds que la maison entière est à sa disposition, que nous nous arrangerons pour être très discrets et peu encombrants, et que je vais montrer tout ce dont je peux disposer. Les appartements conviennent, ainsi que les 8 chambres pour les 4 généraux et 4 officiers supérieurs. Les 20 autres se caseront comme ils pourront dans des chambres du village, il y a de la place dans les communs pour les autos et les 5 ou 6 chauffeurs s'arrangeront des couchettes dans les chambres au-dessus des écuries. Dans un box on installera dès demain 2 moteurs pour fabriquer une électricité de fortune, et l'on enverra du charbon pour le calorifère.

Enfin, visite à la maison du Dr Hemet qui servira de bureau, et où il faut installer quelques sièges, une table, un fauteuil canné emprunté à la mairie.

Le Général Foch prendra le salon comme bureau, à côté les Généraux Weygand et Desticker, au premier étage les officiers. Les murs blanchis à la chaux, seront parfaits pour recevoir les cartes. Plus tard, un baraquement fut ajouté pour donner plus de place aux différents services qui augmentaient journellement.



Puis on m'avertit que cet état-major de formation toute récente n'a encore rien comme matériel; je resterai dans la maison avec les enfants et les employés, c'est entendu; il n'est même pas question que je cède la place, (je crois qu'il eut été plus difficile de la reprendre si j'avais été absente ce jour-là, par exemple) mais il faut fournir tout, draps, linge, vaisselle, cuisine, c'est un peu ennuyeux car il en faudra beaucoup ; il viendra à tout instant des hôtes nouveaux ; mais, que n'aurais-je pas donné pour que le front ne soit pas enfoncé ! et tant d'amis avaient perdu toutes ces choses que je pouvais de bon cœur prêter !



Maison du Docteur Hémet en 1918

me frappa davantage au premier abord, furent ses yeux d'un bleu gris d'acier, très pénétrants.

« Le boche est arrêté mais la secousse a été vive ! » Ce sont les paroles qu'il m'adresse dans le vestibule, après les premiers mots de politesse et de bienvenue que nous échangeons à sa descente d'auto. »

Enfin trois jours ne sont pas de trop pour tout préparer, chambres, lits, bureaux, électricité, faire évacuer d'office tous les civils qui sont dans les communs et nettoyer un peu après leur départ. Le village est consigné aux autres troupes et de fait il arrivait tout un régiment ce soir à Sarcus, que le Commandant Bontemps s'empressa de faire cantonner dans un village voisin.

Voilà comment le Général Foch débarqua à Sarcus le dimanche 7 avril 1918 à 5 heures de l'après-midi : il faisait un temps gris et assez froid et j'allai au-devant de lui au bas du perron. Ce qui

Fin du premier épisode

Henriette BOULNOIS



Inauguration du terrain synthétique



Préparation du terrain de foot synthétique



Théâtre : Mais n'te promène donc pas toute nue



Commémoration de la Stèle



Travaux du terrain de foot synthétique



Théâtre : Le rat des tranchées



Téléthon 2018 : Vente de Tartiflettes par les pompiers



De quoi s'agit il ?